

Déclaration Officielle des Gouvernements locaux et régionaux
Comité Préparatoire, Première Session
Genève 14 et 15 juillet 2014

Madame la Présidente,

C'est un honneur pour moi de représenter le groupe majeur des autorités locales composé de villes et des autorités locales et régionales lors de cette première réunion préparatoire dans le cadre de l'après 2015 pour la réduction des risques de catastrophe.

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma gratitude au secrétariat de l'Office des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe et remercier CGLU et ICLEI en tant que partenaires organisateurs pour leur soutien et appui à notre action et mobilisation.

Madame la Présidente,

L'urbanisation rapide et l'expansion des villes et des régions exposent les personnes et les biens économiques aux risques de catastrophes, aux effets du changement climatique et augmente les inégalités sociales. Pour les collectivités locales, la fluctuation accrue du climat impose des défis supplémentaires à la gestion urbaine efficace et la prestation de services essentiels, tandis que pour les personnes, il affecte de plus en plus leur vie et leurs moyens de subsistance à cause des inondations plus fréquentes, les glissements de terrain, les vagues de chaleur, les sécheresses et les incendies. Il est urgent maintenant d'impliquer les autorités locales et régionales non seulement en tant qu'institution de prestation de services, mais aussi comme acteurs essentiels dans la mise en œuvre de ce nouveau cadre.

Le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) en 2012 a noté que dans les prochaines décennies, un facteur majeur des pertes économiques croissantes et celles précisément dues aux catastrophes sera la concentration croissante des personnes et des biens dans des zones dangereuses, en particulier dans les zones urbaines. En 2014 le GIEC a réitéré qu'une forte proportion de la population du monde la plus touchée par les phénomènes météorologiques extrêmes est concentrée dans les centres urbains. Ces centres urbains sont caractérisés par des capacités très limitées des gouvernements locaux quant à la réduction des risques de catastrophe, et aussi par l'absence d'une grande partie de l'infrastructure nécessaire.

Le Rapport d'évaluation mondial sur la réduction des risques relève que la mauvaise gouvernance urbaine entraîne des risques urbains. Les villes, les zones commerciales,, industrielles et résidentielles sont des lieux où vivent les populations urbaines pauvres, les personnes déplacées et les migrants ruraux, qui n'ont d'autre choix que de s'installer sur des endroits dangereux soumis à des risques naturels ou provoqués par les êtres humains.

Alors que les gouvernements locaux ont été à la pointe de la réduction des risques et la gestion des catastrophes, les avancés pour la mise en œuvre du HFA au niveau local ont été à la traîne. Les principaux obstacles sont la décentralisation insuffisante des pouvoirs et des ressources au niveau local et l'insuffisance des capacités des institutions locales.

Tout en soutenant le préambule des éléments suggérés, nous en convenons que le nouveau cadre devrait être construit sur les cadres existants tout en favorisant les actions au niveau local afin de réduire les risques croissants de catastrophes à travers le monde.

Madame la Présidente

Cette déclaration est basée sur les résultats des consultations avec les gouvernements locaux qui ont commencé au début de 2012, y compris les résultats des plates-formes régionales et la quatrième Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe. C'est le fruit de 63 consultations locales où les points de vue des autorités locales, régionales et nationales sur le cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe ont été exposés et débattus. Ces consultations ont été complétées par les résultats des rapports d'auto-évaluation réalisés dans 500 villes et municipalités de 40 pays.

Le message de ces consultations est clair :

Tout d'abord, reconnaître les besoins au niveau local, nous demandons le renforcement du rôle des collectivités locales et régionales, le renforcement de leurs capacités et de les inclure comme acteurs essentiels dans le cadre du principe des éléments suggérés.

Pour renforcer les mesures de mise en œuvre, il est important:

- a- d'intégrer toutes les informations disponibles au niveau local et l'engagement des gouvernements locaux et régionaux dans le processus national de prise de décision y compris les plates-formes nationales et les mécanismes similaires qui autrement induiraient de nouveaux risques des politiques à venir.
- b- d'inclure le développement urbain et la planification urbaine pour la prévention des catastrophes et l'adaptation au changement climatique.
- c- d'assurer une allocation du budget et de promouvoir la gestion des risques de catastrophe en impliquant les communautés de base et les personnes à risque et - en particulier les femmes et les autres groupes vulnérables comme agents de changement.

Pour renforcer la sensibilisation et l'éducation des populations, nous, dirigeants de collectivités locales et régionales, recommandons que le nouveau cadre de la réduction des risques de catastrophe poursuive et renforce le rôle clé des autorités locales et régionales par une décentralisation effective, l'engagement des citoyens et leur participation active afin de réduire les risques au niveau local, augmenter l'adaptation au changement climatique et renforcer la résilience.

Les éléments suggérés mettent en avant les objectifs et une série d'indicateurs pour les contributions, le reporting et l'évaluation globale. Bien que les politiques et les plans soient élaborés au niveau national, les investissements et la mise en œuvre sont menés au niveau local, ainsi, nous appelons à l'inclusion d'indicateurs locaux et le reporting au niveau local pour le développement et le suivi des plans locaux.

Avant de conclure, permettez-moi de rappeler que nous nous félicitons de l'objet décrit dans les éléments suggérés et l'approche centrée sur les personnes pour faire avancer la prévention des catastrophes et la résilience.

Nous poursuivrons notre travail avec tous les acteurs et partenaires, nous continuerons à promouvoir la prévention des catastrophes, à renforcer la résilience et à protéger les collectivités contre les catastrophes.

Je vous remercie.